



**ULTIMATE
SAISON 2025/2026**

1 INFORMATIONS GENERALES

IMPORTANT : LES CALENDRIERS et feuilles de matches seront mis en ligne sur le site sport-u-idf.com-sports collectifs- ultimate

Parution des calendriers : Apres la commission mixte régionale

CONSULTEZ DONC REGULIEREMENT LE SITE

ULTIMATE - Ligue Ile De France

Les résultats et feuilles de match seront donc à envoyer à Monsieur POIRIER (Ligue Paris IDF du Sport Universitaire)

Toutes les décisions énoncées dans cette circulaire ont été élaborées ou (et) approuvées par la C.M.R. du 02 Décembre 2025

CHAMPIONNAT DE France UNIVERSITAIRE :

CFU OUTDOOR :

Le championnat de France Universitaire aura lieu le jeudi 26 et vendredi 27 mars à Saint-Denis-en -val (site Orleans Ligue Centre Val-de-Loire).

La date limite de retour des équipes qualifiées en Conférence est le vendredi 26 février 2026.

CFU BEACH ULTIMATE :

La coupe de France Universitaire de beach Ultimate se déroulera la semaine du 8 au 15 juin 2026 lieu indéterminé (Pays de la Loire).

La date limite de retour des inscriptions est le vendredi ?.

INFORMATION : Voir DP site FFSU page Ultimate sport-u.com | ULTIMATE SAISON 2023-2024

2 REGLEMENT ADMINISTRATIF

SE REFERER AUX REGLEMENTS GENERAUX DE LA F.F. Sport U.

Vous trouverez un résumé des règles essentielles ci-après :

2.1 LES PAPIERS

Présentation des pièces administratives :

L'étudiant(e) pourra participer aux épreuves organisées par la FF.Sport.U, qu'après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre), et au capitaine de l'équipe adverse :

De sa licence valide (Imprimée ou téléchargée) accompagnée de sa carte d'étudiant. Pour d'importantes raisons de sécurité (pas de licence=pas d'assurance), il appartient aux capitaines de vérifier ce point du règlement en début de rencontre. Les numéros de licence peuvent être récupérés le jour du match via le site My Sport U - sport-u.com

ATTENTION : Avec le nouveau site My Sport U - sport-u.com, un étudiant-e possède un n° de licence (qui est son numéro de compte ou d'adhérent) lorsqu'il crée un compte. Cependant, il doit faire une demande de licence via son compte et l'AS doit valider sa demande. C'est après ces étapes que sa licence est active.

Si cette démarche n'est pas effectuée, aucune réclamation ne sera étudiée.

La présentation de ces pièces signifie que l'AS est en possession d'une attestation de renseignement du questionnaire relatif à l'état de santé ou du certificat médical de non-contre- indication à la pratique du ultimate en compétition.

PRÉCISION IMPORTANTE :

En cas d'oubli d'un ou des deux documents, le joueur concerné, pourra jouer s'il a pu prouver son identité au moyen d'un document officiel (Carte d'identité – Passeport – Permis de conduire) et devra présenter à la LIFSU Versailles le ou les documents manquants avant le lundi soir 17h suivant la rencontre, sous peine de sanction sportive pour son équipe (match perdu par pénalité).

Si l'étudiant ne peut satisfaire ces deux conditions, il ne jouera pas.

Vérification des licences :

Les capitaines des équipes doivent vérifier les n° de licences et les cartes d'étudiant. Toute réserve portant sur la qualification d'un joueur doit être formulée par le capitaine sur la feuille de match avant le début de la rencontre. La réserve devra être confirmée, sous peine d'irrecevabilité.

Cumul de cartes d'étudiant :

Un étudiant ne peut représenter qu'une seule association sportive, même s'il possède deux cartes d'étudiant.

Les lieux, dates et heures des rencontres sont fixés par la LIFSU pour les compétitions régionales et interrégionales.

TOUTE MODIFICATION DE CALENDRIER sera mise sur le site Internet dès que possible.

Vous devez donc consulter ce site régulièrement.

Toutefois, si une modification devait se faire après le mardi midi, vous serez informés par téléphone ou mail. D'où l'importance de nous communiquer un n° de portable, fixe ou une adresse électronique FIABLE.

Horaires :

Les horaires annoncés sur les calendriers sont ceux du début des matches. Chacun est prié de respecter cet horaire et le temps d'échauffement (15' maximum) afin que le retard des uns ne prive pas les suivants de jeu.

Forfaits : Toute équipe absente ou à l'effectif réglementairement insuffisant sera déclaré forfait.

2.2 TERRAINS IMPRATICABLES

Seule la LIFSU peut annuler officiellement une rencontre pour cause d'intempéries. Si la LIFSU ne le fait pas, les deux équipes doivent se rendre **impérativement** sur le terrain et, quel que soit l'état de celui-ci, procéder à la vérification des licences. Si le terrain est déclaré impraticable par qui de droit, en informer la LIFSU qui programmera le report.

Toute équipe absente sera déclarée battue par forfait.

Donc, **ne téléphonez pas aux gardiens du stade** pour vous informer de l'impraticabilité des terrains, vous risqueriez la défaite par forfait. **Prenez plutôt contact avec la LIFSU (versailles@sport-u.com) ou info de dernière minute sur le site internet www.sport-u-iledefrance.com**

2.3 INSCRIPTIONS DES EQUIPES ET COMPOSITION

Pour participer à un tournoi, une équipe devra :

- S'inscrire sur le site **[My Sport U - sport-u.com](#)** **par le compte AS.**
- Télécharger une fiche d'inscription ainsi qu'une fiche de composition d'équipes sur le site **[ULTIMATE - Ligue Paris Ile De France](#)**
- Remplir la fiche de composition d' renvoyer à l'adresse mail : **versailles@sport-u.com** avant la date butoire notée sur le site à la page « ultimate ».

Toutes les fiches de composition d'équipe seront adressées à chaque responsable membre de la commission du tournoi.

Cependant une équipe est en mesure de changer sa composition et fournira la nouvelle fiche, avant le début du tournoi, à la commission du tournoi.

Composition des équipes :

OPEN :

- AS, sélection de ville, d'académie ou de Ligue
- Les équipes peuvent être mixte ou non mixte
- Un-e étudiant-e dit-e « isolé-e » ne possédant pas d'équipe dans son académie pourra être intégré-e → maximum 1 par équipe

MIXTE :

- AS, sélection de ville, d'académie ou de Ligue
- Un-e étudiant-e dit-e « isolé-e » ne possédant pas d'équipe dans son académie pourra être intégré-e → maximum 1 par équipe

NOUVEAUTE : MIXITE RATIO A : (cf règlement fédéral FFFD)

Au début du match, après le premier tirage au sort, un second tirage au sort a lieu, et le gagnant choisit le ratio (homme ou femme) pour le premier point. Pour les deuxièmes et troisièmes points, le ratio doit être l'inverse de celui du premier point. Pour les quatrièmes et cinquièmes points, le ratio doit être le même que celui du premier point. Ce schéma d'alternance du ratio (ABBA) tous les deux points se répète jusqu'à la fin du match (la mi-temps n'a aucun impact sur ce schéma). C'est le genre dominant qui effectue le pull.

Les équipes devront présenter au moins trois joueuses sur la feuille de match et jouer systématiquement avec au moins 2 féminines sur le terrain ;

2.4 ARBITRAGE DES RENCONTRES

Les responsables d'équipes feront partie des membres de la commission du tournoi qui statuera sur la validité des compositions d'équipes et de tous litiges pendant la compétition.

Les rencontres se dérouleront sur le principe du co arbitrage.

**EN CAS DE LACUNE DANS LE REGLEMENT DE LA F.F. Sport U. D'ILE DE FRANCE
IL SERA FAIT REFERENCE AU REGLEMENT DE LIGUE IDF D'ULTIMATE.**

ET N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER REGULIEREMENT LE SITE INTERNET ULTIMATE - Ligue Paris Ile De France

2.5 LES RESULTATS

LES FEUILLES DE MATCH DEVONT ETRE REDIGEES AVEC UNE GRANDE ATTENTION ET DE FACON PRECISE ET LISIBLE (NIVEAU - N° DE POULE - N° DE LICENCE...) Elles devront être retournées au à la LIFSU (versailles@sport-u.com). L'EQUIPE VAINQUEUR est responsable de l'envoi de la feuille.

LES RESULTATS DEVONT OBLIGATOIREMENT ETRE TRANSMIS PAR TELEPHONE OU ENVOYES PAR E-MAIL LE SOIR MEME AU :

Ligue IDF du Sport Universitaire : Tél : 01.86.90.58.63 e-mail : versailles@sport-u.com

3 ORGANISATION SPORTIVE

3.1 ACQUISITION DES TITRES

Champion d'Ile de France :

Il sera décerné à l'équipe la mieux classée dans la filière « open » et « mixte ».

3.2 FORMULE DES CHAMPIONNATS

Un seul niveau 1

*Un tournoi qualificatif au championnat de France universitaire sera organisé.
La formule sera décidée au regard du nombre d'équipes inscrites en open et mixte.*

FILIERE	DATE D'INSCRIPTION	DATES COMPETITIONS	LIEUX	HORAIRES
OPEN	03/02/26	05/02/26	CAROLE VERGNE RUGBY	14H00 à 20H00
OPEN	17/02/26	REPORT 19/02/26	CAROLE VERGNE RUGBY	14H00 à 20H00
MIXTE	10/02/26	12/02/26	CHOISY	14H00 à 17h30
MIXTE	17/02/26	REPORT 19/02/26	CHOISY 14H00 à 17h30	14H00 à 17h30

Adresse des installations sportives :

Complexe Omnisport Carole Vergne : Intersection rue Francis Perrin et de la route 128 - 91190 gif sur Yvette.

Parc Interdépartemental de Choisy le Roi - route Nationale 186 {plaine nord} 94034 CRETEIL

CFU : QUOTA DE QUALIFICATION POUR L'ILE-DE-FRANCE

OPEN	MIXTE
1	1
Voir +	Voir +

A SAVOIR :

Les quotas non utilisés seront attribués par la CMN aux Ligues qui feront la demande, selon les critères suivants :

- Ranking N-1 / N-2 et résultats de l'année N
- Ligue organisatrice
- Dynamisme de Ligue (existence d'un championnat de Ligue et nombre d'équipes engagées).
- Une priorité sera accordée aux équipes ultramarines qui souhaiteraient participer.

L'ensemble des résultats des épreuves de Ligues ou d'inter-Ligues et les demandes de qualification feront l'objet d'une saisie en ligne via [ULTIMATE - Ligue Paris Ile De France](#)

INSCRIPTIONS POUR LES EQUIPES QUALIFIEES :

Après publication de la liste des qualifiées sur le site Sport-U.com, pour les équipes concernées, la confirmation d'engagements sur [My Sport U - sport-u.com](#) s'effectuera auprès de la Ligue Organistrice via le dossier du CFU.

4 REGLEMENT SPORTIF

DEVOIRS DU CAPITAINE :

Le capitaine de chaque équipe doit veiller à ce que son équipe respecte l'horaire du début du match qui est porté sur le calendrier. Il doit se munir d'une ou plusieurs feuilles de match ainsi que du matériel cité dans la circulaire chapitre

4.1 CONSTITUTION DES EQUIPES

Filière open : Les équipes participant à la filière « open » seront constituées librement (mixtes ou non).

Filière mixte : Les équipes participant à la filière « mixte » seront constituées d'au moins trois joueuses sur la feuille de match et jouer systématiquement avec deux joueuses sur le terrain.

4.2 MATERIEL

Chaque équipe devra avoir un maillot spécifique, plus un jeu de chasuble d'une couleur différente. Elle devra se munir d'un nombre de coupelles suffisant pour délimiter la surface de jeu. Elle devra avoir plusieurs frisbees.

4.3 REGLES SPECIFIQUES A L'ULTIMATE :

Nombre de joueur(e)s :

Les équipes seront constituées d'au moins 7 joueur(se)s minimum et 13 maximum (5 sur le terrain). Les remplacements pendant une rencontre ne sont pas limités. Une équipe qui ne pourrait plus présenter 5 joueur(se)s sur le terrain (blessures...) pourra être complétée avec des joueur(se)s d'une autre équipe, mais finira le tournoi en « forfait joué ».

Temps et points :

Matches de poule en 13 points ou de 20' avec cap+1 si moins de deux points d'écart à la fin du temps règlementaire.

Finale en 13 points ou 30' avec cap+1 si moins de deux points d'écart à la fin du temps règlementaire.

NB : Le décompte des points et le temps de jeu en tournoi doivent être décidé entre le responsable du tournoi et les capitaines au début du tournoi et au regard de la tranche horaire de réservation pour le tournoi.

4.4 REGLEMENT EN CAS D'EGALITE DE DEUX OU PLUSIEURS EQUIPES

- Par le résultat du match opposant les équipes.
- Par le plus grand nombre de matches gagnés par les équipes concernées.
- Par le plus grand nombre de points marqués par les équipes concernées.
- Par le goal average le plus grand entre les équipes concernées.

NB : Cette règle est appliquée au regard de la formule sportive utilisée.

4.5 ATTRIBUTION DES POINTS :

Victoire	= 3 points
Défaite	= 1 points
Forfait	= 0 point

5 UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES

La F.F. Sport U. décline toute responsabilité en cas de vols ou déprédations commis dans les vestiaires et sur les installations sportives mis à disposition par elle même aux A.S. ne disposant pas de terrains. Un responsable de l'équipe doit s'assurer que les vestiaires sont fermés à clé lorsque celle-ci le quitte. En outre il est recommandé de n'y laisser aucune valeur.

**Le Directeur Régional
Stéphane POIRIER**